

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Concepteur et accompagnateur en écotourisme, accueil, gestion touristique

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion (principal) ; Arts, lettres et langues

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en 2002, la licence professionnelle (LP) *Concepteur et accompagnateur en écotourisme, accueil, gestion touristique* a pour objectif l'acquisition de connaissances et compétences en sciences de la nature, science humaines et sociales, médiation scientifique et communication, organisation et management du tourisme et droit de l'environnement et du tourisme.

La formation vise à préparer les étudiants à deux familles de métiers, la conception de produit touristique / accompagnement correspondant aux codes NSF (nomenclature des spécialités de formation) 334 « Accueil, hôtellerie, tourisme » et 335t « Animation touristique et culturelle » de la Commission nationale de la certification professionnelle. Ces métiers ont pour dénominateur commun la mise en œuvre des produits et services touristiques nouveaux liés à l'environnement des espaces naturels, les employeurs potentiels étant généralement des structures de petite taille.

La formation relève du champ *Droit, économie et gestion*, et du champ secondaire *Arts, lettres et langues*. En formation initiale et continue avec stages, sans parcours spécifiques, c'est une LP très spécialisée, intégrant pour l'ensemble des étudiants des Unités d'enseignement (UE) « Métiers » et d'autres des Métiers de la culture et du patrimoine.

La LP est rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) ESTHUA Tourisme et Culture (Etudes Supérieures de Tourisme et d'Hôtellerie de l'Université d'Angers). Elle est localisée sur le campus de Saumur de l'Université d'Angers.

Elle est délocalisée au Lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie du Gosier/GRETA (Groupement d'établissement) du Levant (Guadeloupe) pour la seule formation continue.

Synthèse de l'évaluation

Le contenu de la LP est bien défini et cohérent, il s'appuie sur un bon niveau de réflexion sur les métiers et le caractère pluridisciplinaire de la formation, et présente une forte spécialisation sur des marchés d'avenir avec un positionnement multidisciplinaire original. Le libellé du titre de la licence est cependant équivoque, car il fait référence à des emplois plus ou moins qualifiés. La LP, qui enregistre un taux de réussite acceptable, de 80 % à 90 % entre 2011 et 2014, accueille un effectif annuel en décroissance de moins d'une trentaine d'étudiants. Les compétences visées portent essentiellement sur la conception et la gestion de projets et produits, la communication en direction de la demande, des partenaires et des financeurs. Ces compétences sont contextualisées : elles s'intègrent à l'écotourisme, et de façon générale à la mise en valeur touristique de l'environnement naturel. Les modalités d'enseignement donnent la priorité au présentiel, avec une faible présence du numérique dans la pédagogie.

La dimension professionnelle de la LP est fortement marquée par une immersion de terrain importante en temps et en densité de projets personnels et professionnels, comptant pour 30 crédits européens (ECTS), soit 50 % du diplôme : deux stages de deux mois, 85 heures de stages de terrain et un projet tuteuré réalisé majoritairement en groupe, en lien avec le monde professionnel. La LP donne la priorité à la professionnalisation, la place de la recherche étant présente pour les étudiants dans le cadre de la réalisation du projet tuteuré. Elle s'appuie sur un réseau de 13 à 14 partenaires institutionnels et professionnels très présents dans la formation. Ils ont probablement participé à une bonne identification des métiers visés et à la définition des compétences à acquérir. Ces partenariats et la collaboration de nombreux professionnels dans divers domaines du fonctionnement de celle-ci contribuent à un fort encadrement des étudiants tout au long de la formation.

La LP fonctionne sur de bonnes bases avec une équipe relativement nombreuse et soudée, au vu d'un effectif d'étudiants qui n'est pas très élevé mais tient compte des débouchés professionnels qui sont ceux d'un marché de niche. Les étudiants sont essentiellement en formation initiale (environ 90 % en 2014-2015), provenant les trois dernières années, pour 70 % à 90 % d'entre eux de Brevets de technicien supérieur (BTS) Tourisme et Gestion et protection de la nature. L'adéquation formation / emploi n'a cependant pas évolué récemment de façon positive pour les diplômés. Dans la mesure où la LP se présente comme la seule formation de ce type et à ce niveau en France, avec un réseau dense de partenaires institutionnels et professionnels, le constat d'une érosion régulière des effectifs est un autre indicateur à suivre.

Le pilotage de la formation peut s'appuyer sur des indicateurs nombreux et variés, dont certains sont élaborés en interne, spécifiquement pour la LP : connaissance des modalités d'obtention des stages (candidatures spontanées *versus* réponse à des offres de stages), enregistrement au fur et à mesure des emplois occupés (ou de créations d'entreprises).

Le manque de dimension internationale, même si elle est en perspective, est un handicap dans le domaine de l'écotourisme, qui a bénéficié d'initiatives déjà anciennes à l'étranger et des destinations touristiques internationales « exemplaires » qui sont une source d'inspiration pour la France. La connaissance de la demande internationale en écotourisme est une nécessité dans la mesure où, dans un cadre strictement national, l'écotourisme se limite à un marché de niche qui n'est donc peut-être pas assez substantiel pour les organismes employeurs en France.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement : cela manque à la LP, alors que des scénarios de développement pour l'avenir de la formation sont évoqués dans le dossier, d'autant plus qu'il est nécessaire de relever le défi d'une insertion professionnelle qui devient problématique et d'une adéquation formation / emploi qui baisse régulièrement sur la période allant de 2006 à 2011 (dernière donnée fournie), de 70 % à un inquiétant 31 %.

Une étude plus approfondie sur l'insertion professionnelle (50 % à 64 % des diplômés en emploi dans l'enquête à 30 mois) semble indispensable : des enquêtes à 6 et 10 mois seraient sans doute très utiles pour mieux appréhender l'évolution de cette insertion et améliorer la réactivité de l'équipe pédagogique face à cette situation. Cela permettrait par exemple de savoir si le renforcement la formation entrepreneuriale au sein de la LP est un élément de solution.

La baisse continue et très sensible de l'adéquation formation/emploi doit être analysée : on doit se poser la question de ce que le recrutement en BTS apporte à la licence et de ce que les enseignements de la licence apportent à ces étudiants. Et en fait, la question des effectifs de la LP est également posée : un effectif trop nombreux par rapport à des emplois réels qualifiés ne peut qu'aggraver l'inadéquation formation/emploi.

Points forts :

Un projet cohérent et une forte professionnalisation qui comprend une immersion terrain importante, et l'appui des professionnels.

Points faibles :

Le développement de la formation est handicapé par une faible adéquation formation / emploi, un manque de dimension internationale, l'absence d'un conseil de perfectionnement et surtout une dégradation sensible et inexpliquée de l'insertion professionnelle (inadéquation formation / emploi croissante).

Recommandations :

Remédier dans les meilleurs délais aux points faibles majeur passe par la création d'un conseil de perfectionnement qui fera le diagnostic de l'insertion professionnelle des diplômés, envisagera la faisabilité de l'alternance et développera des partenariats internationaux nécessaires à la formation à l'écotourisme en France. Il faut également, à court terme, renforcer les partenariats internationaux pour tenir compte de la dimension internationale des marchés de l'écotourisme et pour augmenter l'attractivité de la formation et les taux d'insertion des étudiants. Il serait probablement utile de réfléchir à la sensibilisation des étudiants à la perspective, pour eux, de parcours professionnels internationaux. Ceci pourrait les amener à intégrer la dimension internationale dans leur projet professionnel. Il faudrait enfin envisager de développer l'alternance, ce qui pourrait constituer une solution pour à la fois augmenter les effectifs et remédier à l'inadéquation formation/emploi. Une étude sérieuse de l'insertion professionnelle permettrait de vérifier si des débouchés dans de petites structures correspondent en fait à des emplois polyvalents comportant une part significative d'activités peu qualifiées et accessibles à des étudiants seulement diplômés en BTS, d'où ce constat de très faible adéquation formation / emploi. Dans un tel cas, il ne serait pas légitime de maintenir ce diplôme.

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence professionnelle est une formation transversale et de niche qui forme à des doubles, voire des triples compétences (dans les champs de la Gestion, de l'Ecologie, et du Droit). Deux familles de métiers et emplois ont été précisément identifiées autour, d'une part de la conception, et d'autre part de l'accompagnement de produits en écotourisme et loisirs</p> <p>La LP transmet des compétences métiers et prépare à des capacités de mise en œuvre de savoirs scientifiques en sciences de la nature et sciences humaines et sociales et elle intègre des volets managériaux et marketing importants dans un contexte de difficile émergence des métiers visés.</p> <p>La présentation des UE permet de vérifier l'adéquation du cursus aux objectifs en faisant correspondre les UE aux compétences attendues, aux disciplines concernées, aux volumes horaires et modalités d'enseignement. En complément des trois UE scientifiques Langage et communication, Formation scientifique et technologique, Management et gestion (20 crédits européens au total), cinq autres UE ont une dominante professionnelle : Formation professionnelle, Métier, Stages de terrain, Stage en entreprise et Projet tuteuré (40 crédits au total).</p> <p>Les enseignements du premier semestre ont pour objectif de préparer aux stages et projet tuteuré du second semestre, ce dernier intégrant les deux familles de métiers : conception de produit touristique et accompagnement.</p> <p>Pour toutes ces raisons, le cursus paraît en adéquation avec les objectifs définis.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation, créée en 2002, s'appuie sur la vaste offre de formation de l'ESTHUA et se présente comme la seule formation, en France, de niveau licence, formant à l'animation et aux métiers de l'accompagnement de produits en écotourisme et loisirs. La LP s'appuie pour cela sur plusieurs ancrages disciplinaires (Droit, Economie et Gestion, Arts, Lettres et Langues, Formation scientifique).</p> <p>Une demi-douzaine d'autres licences sont évoquées, mais elles ne seraient que faiblement concurrentes.</p> <p>Des partenariats ont été développés avec des institutions et entreprises, avec des indications précises sur les catégories de partenaires, ayant tous comme dénominateur commun la dimension marché de niche de l'écotourisme en France. 13 à 14 partenaires interviennent directement dans la formation par la prise en charge d'enseignements. La responsable de formation appartient à un laboratoire de recherche en Sciences humaines et sociales (SHS) (Unité mixte de recherche - UMR 6590 ESO - Espaces et Sociétés - Angers) et développe des projets en lien avec la gestion et la valorisation socio-économique du patrimoine naturel et des espaces protégés.</p> <p>L'environnement de la LP lui est favorable, ses partenariats consolidant sa position.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de 19 personnes, soit quatre enseignants-chercheurs, un professeur de lycée professionnel et un Professeur associé (PAST) (36,5 % des heures d'enseignement) et 13 professionnels (63,5 % des heures d'enseignement), dont 10 assurent des interventions d'un volume significatif de 12 heures et plus. Sur les quatre dernières années de référence, la présence des professionnels dans les enseignements est passée de 75 % à 63,5 % du volume horaire, ce qui constitue un rééquilibrage valorisant la dimension universitaire des enseignements.</p> <p>Les diverses composantes de l'équipe pédagogique interviennent dans le cœur de métier de la LP.</p> <p>L'équipe pédagogique ne se réunit qu'une à deux fois par an, ce qui limite la fonction « pilotage » aux réunions du comité d'évaluation succédant aux délibérations. Si l'implication de l'équipe pédagogique est forte dans l'encadrement des étudiants (projets, travaux personnels et de groupe, stages, mémoires), elle apparaît faible dans le pilotage global de la formation.</p>

	<p>L'équipe pédagogique devrait se fixer comme priorité de créer un conseil de perfectionnement permettant de piloter la formation avec des objectifs de moyen et long termes, au-delà de l'organisation des années universitaires en cours et à venir.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs, d'une trentaine d'inscrits sur 100 à 150 dossiers de candidatures, connaissent une érosion régulière depuis cinq ans, avec des variations liées à la dimension « reprise d'études » et l'ouverture de la licence en Guadeloupe : 39 étudiants en 2012-2013, et on ne sait pas si les données des années qui suivent intègrent la formation en Guadeloupe. La LP ne souhaite pas augmenter les effectifs en formation initiale du fait d'un manque de visibilité actuel des débouchés. Le recrutement est national, 93 % des admis venant d'autres régions que les Pays de la Loire.</p> <p>Les taux de réussite oscillent entre 80 % et 90 %, avec très peu d'abandons, ce qui serait lié aux modalités de recrutement permettant aux responsables de prendre en compte le projet professionnel de chaque étudiant et son intérêt réel pour la formation.</p> <p>Ces éléments expliquent aussi une poursuite d'études à un faible niveau. Néanmoins, l'insertion professionnelle (taux de réponse aux enquêtes de 58 % à 80 %), est problématique pour cette formation positionnée sur un secteur professionnel fragile : un marché de niche, des acteurs professionnels très diversifiés et de petite taille, et une adéquation formation/emploi, sur la période allant de 2006 à 2011, qui baisse régulièrement de 70 % à 31 %.</p> <p>Les indicateurs font en conséquence apparaître des difficultés croissantes d'insertion professionnelle (taux d'insertion à la baisse, passant de 63 % en 2010 à moins de 50 % en 2012, et très faible nombre d'emplois stables par exemple) : il faudrait compléter ces données sur l'insertion et envisager des mesures permettant d'améliorer quantitativement et qualitativement cette insertion.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche occupe une place réduite dans le bilan et l'autoévaluation de la LP, du fait que cette formation a une forte orientation professionnelle, sans vocation à déboucher sur des poursuites d'études.</p> <p>Elle est malgré tout présente du fait du rattachement de membres de l'équipe des EC à plusieurs laboratoires de l'Université d'Angers (Unité mixte de recherche UMR 6590 ESO Angers - Espaces et Sociétés ; GRANEM - Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management ; Centre Jean Bodin - Recherche politique et juridique) et de l'implication d'enseignants dans des programmes de recherche en rapport avec la formation. Cela peut contribuer à une forme de reconnaissance de la part des collectivités territoriales et surtout des acteurs de l'écotourisme et de la gestion des espaces naturels protégés, généralement sensibles à cette dimension recherche.</p> <p>Le projet tuteuré permet aux étudiants d'être confrontés à des éléments de formation propres à une recherche appliquée relative aux différentes phases de conception et d'accompagnement d'un projet touristique en lien avec leur projet professionnel.</p> <p>La place réduite de la recherche ne constitue donc pas un handicap au développement de LP tant que les EC resteront impliqués dans les programmes de recherche en lien avec la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La LP se caractérise par une place importante donnée à la professionnalisation (30 crédits, soit 50 % du total des crédits européens), sous des formes très diversifiées et avec l'appui des professionnels très présents dans la formation. Elle s'appuie notamment sur une identification du projet personnel et professionnel au moment du recrutement. Une longue période d'immersion en entreprise est découpée en deux périodes de deux mois afin de couvrir les deux familles de métiers visés par la LP (conception de produits touristiques / accompagnement). L'équipe pédagogique montre une connaissance très fine du processus de recherche de stage par les étudiants. Cette immersion a été préparée au cours de l'année par des contacts avec des professionnels de l'écotourisme, dont un forum des métiers et des conférences. Les partenaires professionnels (entreprises, organisations et associations) interviennent en appui aux étudiants et à la formation, sans</p>

	<p>que leur intégration au comité d'évaluation soit cependant évoquée.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présente de façon complète les compétences acquises et métiers visés, des moins aux plus qualifiés : elle constitue un outil fiable pour les parties prenantes concernées. La professionnalisation a été pensée de façon méthodique et son application se fait avec une grande rigueur : ceci lui donne une place centrale dans la LP.</p> <p>Des améliorations de la forme de la rédaction de la fiche RNCP sont cependant nécessaires, la rédaction manquant de rigueur (nombreuses fautes d'orthographe et grammaire).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La presque totalité de l'équipe universitaire contribue au suivi des stages, ainsi que cinq des professionnels assurant des enseignements, ce qui constitue une équipe nombreuse au vu d'un effectif d'une trentaine d'étudiants. Les critères de validation du choix du stage sont multiples et prennent en compte les choix des étudiants, des entreprises et de l'équipe pédagogique : ils constituent un cahier des charges précis. L'évaluation finale se fait au sein de l'équipe pédagogique et de l'entreprise en fonction de procédures normalisées.</p> <p>Le projet tuteuré, réalisé en groupe, tout en s'inscrivant dans le projet professionnel de chaque étudiant, s'intègre dans la partie méthodologie et diagnostic du premier semestre, avec une partie pratique ou opérationnelle au second semestre. L'évaluation de l'étudiant, lors d'un oral, porte sur sa capacité à synthétiser les compétences acquises et à rédiger un projet.</p> <p>Stage et projet tuteuré bénéficient d'une logistique qui est celle de l'Université d'Angers (base d'offres de stages Ipoline) et de l'ESTHUA, relayée au niveau du diplôme par un encadrement à la fois collectif et individuel. Les procédures et critères d'évaluation, communs aux formations de l'ESTHUA ou spécifiques à la LP semblent complets et bien rodés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Actuellement, la dimension internationale de la formation se limite essentiellement aux stages : les responsables de la LP mettent en avant le frein que constitue la faible identification des licences professionnelles à l'international. Des stages ont lieu à l'étranger (Canada, Madagascar, Amérique latine et Asie). Un partenariat est engagé avec l'Université de Chicoutimi (Canada), d'autres partenariats étant envisagés.</p> <p>L'actuelle dimension internationale étant assurée par ces stages, il serait intéressant de faire ressortir leur apport spécifique à la professionnalisation des étudiants.</p> <p>Une plus grande dimension internationale paraît nécessaire à cette LP car l'écotourisme a été porté par des initiatives déjà anciennes à l'étranger et des destinations touristiques internationales plus anciennes et exemplaires que la France. La connaissance de la demande internationale en écotourisme est également une nécessité pour le développement des organismes employeurs actuels et potentiels des étudiants. Cette dimension devrait donc être une priorité.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La LP recrute 70 % à 90 % de ses étudiants parmi les diplômés des Brevets de technicien supérieur (BTS) Tourisme et Gestion et protection de la nature, considérés comme plus aptes que d'autres à présenter lors du recrutement un projet professionnel en écotourisme ; elle affiche également son ouverture à divers autres formations de niveau Bac+2 (deuxième année de licence - L2, BTS et Diplômes universitaires de technologie-DUT). Les modalités de recrutement sont considérées comme un moyen de limiter les abandons. Il n'y a pas de mise en œuvre de passerelles ou de mises à niveau, l'accompagnement individualisé des étudiants répondrait dans ce dernier cas aux éventuels besoins.</p> <p>Au titre de la reprise d'études, elle accueille également chaque année 5 à 10 étudiants présentant un projet professionnel en rapport avec l'écotourisme et des expériences correspondant aux champs de compétences de la formation. Il y a peu de recrutements au titre de la validation des acquis professionnels ou de la validation des acquis de l'expérience, mais il semble y avoir une demande en hausse en matière de dossiers Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation (FONGECIF), Congés individuels de formation (CIF) et Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).</p>

	<p>Les modalités de recrutement, privilégiant les étudiants de BTS, sont présentées comme un moyen d'aide à la réussite en cours de formation, mais il faudrait les mettre en perspective dans l'analyse de la faible adéquation formation / emploi des diplômés en emploi.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement privilégient les stages de terrain et le travail personnel et en groupe, encadrés par l'équipe pédagogique, ainsi que les transferts d'expérience professionnelle, ceci dans la logique de la professionnalisation et de la priorité donnée à la mise en contact des étudiants avec des professionnels. L'adaptation aux divers publics étudiants (5 à 10 étudiants en formation continue par an) semble passer par l'encadrement individualisé des étudiants.</p> <p>Le numérique n'est pas intégré dans une démarche de pédagogie active au moyen de supports spécifiques à la formation : les ressources utilisées sont celles de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'Université d'Angers (Moodle, Plateforme de dépôt et UA BOX). Du temps est préservé dans les emplois du temps des étudiants afin qu'ils puissent y avoir réellement recours. L'accès aux salles informatiques est ainsi facilité, permettant aux étudiants de bénéficier de ressources numériques correspondant aux cours.</p> <p>Le numérique n'est donc pas une priorité, mais il pourrait faire l'objet d'une réflexion sur sa place dans les métiers visés et dans les compétences à acquérir, en s'appuyant, à titre de benchmark, sur sa place dans les enseignements en écotourisme à l'étranger, chez les partenaires universitaires envisagés.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des connaissances combinent divers moyens mais le contrôle continu est privilégié par les responsables de la formation, sous des formes diversifiées : épreuves écrites ou orales, individuelles ou en groupe. Il s'applique notamment aux travaux personnels ou en groupe, encadrés ou non, qui représentent un nombre d'heures important en dehors des cours. Aucun élément spécifique à la formation n'est à signaler dans le règlement d'examen et les règles de délivrance des crédits européens (ECTS). Les jurys comportent de 25 % à 50 % de professionnels, une douzaine intervenant dans la LP, mais le fonctionnement des jurys n'est pas explicité.</p> <p>Les problèmes mentionnés dans le dossier résident dans le manque de retour fait aux étudiants de leurs évaluations et, du fait du recrutement d'un pourcentage élevé d'étudiants venant de BTS, de la méconnaissance par ceux-ci du système des examens et évaluations universitaires. De fait, il existe une insatisfaction des étudiants : 47 % seulement sont satisfaits de la répartition entre contrôle continu et contrôle terminal, et surtout, environ la moitié semble s'interroger sur la cohérence entre cours et évaluation.</p> <p>La question du pilotage des modalités d'évaluation peut se poser, notamment en matière de directives données ou non en ce domaine à l'équipe pédagogique.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des connaissances repose sur le découpage de la formation en UE et la variété des modalités pédagogiques.</p> <p>Parmi les objectifs des travaux encadrés en cours de formation, il y a l'acquisition d'une autonomie permettant la prise de décision, la communication auprès de publics diversifiés, l'adoption d'une attitude et d'un comportement professionnels, etc. C'est à partir de ces éléments que l'évaluation des compétences est réalisée.</p> <p>Le stage en entreprise fait l'objet d'une double évaluation, celle du maître de stage utilisant une grille d'évaluation et celle du tuteur universitaire, lors de la soutenance.</p> <p>La fiche RNCP présente de façon complète les compétences acquises et métiers visés, elle constituerait de ce fait une bonne base pour concevoir des outils de suivi de l'acquisition des compétences. Même s'il est fait mention d'une grille d'évaluation du stage en entreprise, il apparaît que l'élaboration d'une grille plus globale d'évaluation des compétences, au-delà du seul stage, devrait permettre de mieux différencier évaluation des compétences et évaluation des connaissances. Elle intégrerait par exemple les compétences acquises à l'occasion des projets et travaux de groupe.</p>

<p style="text-align: center;">Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés s'appuie sur la méthodologie ministérielle des enquêtes d'insertion et sur un suivi plus spécifique. Pour le suivi à 30 mois sur la période 2006-2011, le taux de réponse se situe de façon satisfaisante entre 58 % (2006) et 80 % (2011).</p> <p>Il est complété de façon spécifique d'un enregistrement par la responsable de la formation des emplois occupés au fur et à mesure de l'accès à l'emploi des diplômés. Les emplois occupés sont diversifiés, certains étudiants créant leur emploi en développant leur propre structure.</p> <p>Mais ces modes de suivi ne permettent pas d'identifier de façon suffisante les débouchés professionnels. En effet, les dernières données fournies sont anciennes (2011) et un véritable tableau de bord actualisé, débouchant sur des analyses, est indispensable.</p> <p>Le constat est fait par les responsables de la LP, légitimement inquiets, d'un trop grand manque d'adéquation formation / emploi dans un contexte de débouchés professionnels difficiles à identifier, du fait notamment d'un manque de visibilité des petites structures des employeurs potentiels.</p> <p>Dans la mesure où ce diagnostic est fait (il est précis et s'appuie sur des données vérifiées), la question se pose de l'approfondir, en intégrant dans la réflexion le recrutement de la LP et l'évolution des métiers visés, et ensuite de mettre en œuvre des moyens d'y remédier.</p>
<p style="text-align: center;">Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné dans le dossier, même si l'interactivité est encouragée au sein de l'équipe pédagogique, avec la mise en place par exemple d'un espace de travail collaboratif. A ce conseil de perfectionnement se substitue un comité d'évaluation dont les attributions ne sont qu'en partie celles d'un conseil de perfectionnement. Il s'agit donc plus d'une organisation de la LP en cours d'année universitaire et pour préparer l'année suivante que d'un pilotage du développement de la formation. Le comité d'évaluation se réunit une ou deux fois par an.</p> <p>L'autoévaluation est réalisée à l'occasion de consultations formelles et informelles des intervenants depuis septembre 2014, les résultats de ces consultations étant confrontés aux données sur l'insertion et des résultats appréhendés sur les années précédentes.</p> <p>L'évaluation de la formation par les étudiants existe depuis 2013-2014 et porte sur l'organisation de la LP, l'encadrement, etc. Des questionnaires leur permettent d'aborder de nombreux points, parfois de façon très critique. Elle passe en cours de scolarité par deux étudiants référents élus qui semblent avoir un rôle réel dans le fonctionnement de la LP dans la mesure où leurs avis sont pris en compte.</p> <p>La création d'un conseil de perfectionnement est nécessaire, ne serait-ce que pour lancer une réflexion sur les scénarios de développement de la LP.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Concepteur et accompagnateur en écotourisme, accueil, gestion touristique
Responsable de la formation	Céline Barthon, Maître de conférences en géographie, ESTHUA

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>L'implantation de la LPCAE au Greta du Levant (Guadeloupe) n'a été effective qu'en 2012-2013 d'où les effectifs cumulés importants cette année (39 dont 16 en formation continue). Au regard de cette information, <u>les effectifs ne sont pas en décroissance comme mentionné</u> (cf. statistiques DEVE : effectifs 2011-2012 : 31 ; 2012-2013 : 39 et 2013-2014 : 29), l'objectif visé étant de 30 étudiants par promotion.</p> <p>La LPCAE est effectivement très spécialisée, peut-être trop au regard de la frilosité du marché et du manque de moyens des associations et des petites entreprises du secteur dans ce domaine.</p> <p>La dimension internationale peut s'appuyer sur les nombreux partenariats de l'UFR Esthua. Néanmoins, une mobilité internationale se préparant un an avant le départ, il est difficile de l'intégrer pour des primo-arrivants en LP, d'où l'importance des stages à l'étranger qui peuvent être un tremplin pour les étudiants ayant des projets professionnels à l'international. A noter que si certains projets écotouristiques développés à l'international peuvent être considérés comme exemplaires et « sources d'inspiration pour la France » ils le sont dans des contextes socio-économiques très différents comparés à la France, notamment en termes de réglementation du tourisme, de l'environnement et du travail.</p> <p>L'insertion professionnelle médiocre identifiée en 2010-2011 est également liée à une augmentation par deux des poursuites d'études. A noter qu'il est fréquent que les diplômés de la LPCAE s'engagent, à la suite de l'obtention de leur formation, dans un service civique ou un bénévolat (6/12 mois)</p> <p>Un conseil de perfectionnement propre à la LPCAE n'existe effectivement pas au regard de l'organisation de l'ESTHUA privilégiant un conseil de perfectionnement inter-LP au sein de l'UFR ce qui n'empêche pas à l'équipe (enseignants et professionnels) de débattre chaque année des évolutions à donner à la formation.</p>

Points faibles

Observations	Une faible adéquation formation / emploi notée par la responsable de formation dans l'auto-évaluation. Une trop forte spécialisation au regard des deux métiers visés qui, dans les entreprises touristiques conventionnelles (agences réceptives et voyagistes), sont de plus en plus dissociés (conception dans l'entreprise ou par le biais d'appel d'offre - accompagnement délégué à des prestataires de services dans les destinations). En revanche, leur maîtrise est indispensable pour pouvoir créer une entreprise (conception, guidage & accompagnement de services en espace de nature) et répondre aux besoins des structures territorialisées, dans les secteurs du tourisme comme de l'environnement.
--------------	---

Recommandations

Observations	Partenariats en cours - à concrétiser sur le principe d'une année supplémentaire à l'étranger dans le cadre d'une spécialisation. Réflexion sur l'évolution de la formation en cours pour la prochaine accréditation.
--------------	--

Analyse

Equipe pédagogique

Observations	La part importante (mais équilibrée) de professionnels dans l'équipe pédagogique et leur dispersion géographique ne permet pas d'envisager plus de 2 réunions annuelles, lors des jurys. Un conseil de perfectionnement pourra y être programmé dans la continuité.
--------------	---

Place de l'international

Observations	la LPCAE étant un diplôme en 1 an destiné à une insertion professionnelle rapide, seuls les étudiants ayant un projet professionnel à l'étranger, l'ayant déjà bien travaillé et maîtrisant la langue du pays d'accueil sont amenés à réaliser leurs stages à l'étranger. Certains peuvent effectivement rester après leur stage dans le pays d'accueil mais cela reste rare (qq exemples au Québec). Rappel : si certains projets écotouristiques développés à l'international peuvent être considérés comme exemplaires et « source d'inspiration pour la France » ils le sont dans des contextes socio-économiques très différents comparés à la France, notamment en termes de réglementation du tourisme, de l'environnement et du travail.
--------------	---

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	Les candidats en formation continue sont effectivement de plus en plus nombreux (plus de 10 en 2015) sur des dispositifs variés.
--------------	--

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	Le numérique est en effet indispensable à la formation, comme appui au présentiel.
--------------	--

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations	L'indication de l'inadéquation entre les évaluations (CC et CT) et les cours ne porte que sur le premier semestre ; ce « sentiment » est lié au fait que les étudiants, issus en majorité de BTS, ont l'habitude d'être évalué sur tous leur cours (et non par UE) tout le long de l'année (alors que le premier semestre de la LPCAE ne dure que 4 mois). L'auto-évaluation dans certaine matière est envisagée. Les modes d'évaluation (en CC) du 2nd semestre n'ont pas été pris en compte dans l'enquête alors qu'ils satisfont pleinement les étudiants.
--------------	--

Suivi des diplômés

Observations	Le suivi réalisé par la DEVE et celui effectué par la responsable de formation selon les retours des diplômés semblent insuffisant à l'HCERES pour évaluer l'insertion des diplômés et les débouchés. Sans démultiplier les enquêtes, une plateforme collaborative pourrait permettre d'améliorer ce suivi, permettre un partage d'expérience tout en ciblant mieux les métiers occupés.
--------------	--

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	A mettre en place.
--------------	--------------------

Observations générales

Au regard de l'ensemble de ces observations, la LPCAE évoluera dans la prochaine accréditation

- en répondant de manière plus large aux besoins de communication, de découverte et de sensibilisation à l'environnement dans tous types de structures et territoires touristiques,
- par une restructuration autour de la conception de prestations touristiques avec une transversalité forte permettant la polyvalence et des options permettant de conserver les partenariats professionnels établis et les compétences acquises par l'équipe pédagogique dans les domaines écotourisme, œnotourisme et tourisme de découverte économique.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

